

N° 243

SÉNAT

PREMIÈRE SESSION ORDINAIRE DE 1980-1981

Rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 20 décembre 1980.

Enregistré à la Présidence du Sénat le 19 mars 1981

RAPPORT

FAIT

au nom de la Commission des Lois constitutionnelles, de Législation, du Suffrage universel, du Règlement et d'Administration générale (1) sur le projet de loi, ADOPTÉ PAR L'ASSEMBLÉE NATIONALE, tendant à améliorer le fonctionnement des sociétés commerciales, l'information et la protection des actionnaires et à défendre l'épargne.

Par M. Etienne DAILLY,

Sénateur.

Nota. — *Ce document n'a pas été publié.*

(1) *Cette commission est composée de :* MM. Leon Jozeau-Marigné, *président ;* Jean Geoffroy, Pierre Carous, Louis Virapoullé, Charles de Cutteli, *vice-présidents ;* Charles Lederman, Roland du Luart, Pierre Salvi, Baudouin de Hautecloque, *secrétaires :* Alphonse Arzel, Germain Authié, Marc Bécam, Roger Boileau, Raymond Bouvier, Lionel Cherrier, Félix Ciccolini, François Collet, Raymond Courrière, Etienne Dailly, Michel Darras, Michel Dreyfus-Schmidt, Jacques Eberhard, Edgar Faure, François Giacobbi, Michel Giraud, Jean-Marie Girault, Paul Girod, Jacques Larché, Jean Ooghe, Guy Petit, Hubert Peyou, Paul Pillet, Roger Romani, Marcel Rudloff, Pierre Schiélé, Frank Sérusclat, Edgar Tailhades, Raymond Tarcy, Jacques Thyraud, Lionel de Tinguy.

Voir les numéros :

Assemblée nationale (6^e législ.) : 974, 1606 et in-8^o 288.

Sénat : 249 (1979-1980)

Entreprises. — *Commissaires aux comptes - Commission des opérations de Bourse - Comptabilité - Créances - Sociétés commerciales.*